

# M-Prep Conditioner A

## Vishay Measurements Group, Inc.

Numéro de version: 5.0

Fiche de données de sécurité selon les exigences du SIMDUT 2023

Date initiale: 11/28/2025

Date de révision: 03/02/2026

Date d'impression: 04/06/2026

S.GHS.CAN.FR-CA

### SECTION 1 Identification

#### Identifiant de produit

Nom du produit	M-Prep Conditioner A
Nom chimique	Non applicable
Synonymes	Pas Disponible
Nom d'expédition	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (contient acide-orthophosphorique)
Formule chimique	Non applicable
Autres moyens d'identification	Pas Disponible

#### Utilisation recommandée de la substance chimique et les restrictions sur l'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes	PC14 Metal surface treatment products, including galvanic and electroplating products
--------------------------------------	---

#### Nom, adresse et numéro de téléphone du fabricant du produit chimique, importateur et autre partie responsable

Nom commercial de l'entreprise	Vishay Measurements Group, Inc.
Adresse	Post Office Box 27777 Raleigh, NC 27611 United States
Téléphone	(919) 365-3800
Télécopieur	919-365-3945
Site Web	<a href="http://www.VPGSensors.com">www.VPGSensors.com</a>
Courriel	mm.usa@vpgsensors.com

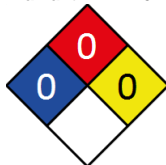
#### Numéros de téléphone d'urgence

Association / organisation	Chemtrec (247/365)
Numéro(s) de téléphone d'urgence	1-800-424-9300
Autre(s) numéro(s) de téléphone d'urgence	Pas Disponible

### SECTION 2 Identification des dangers

#### Classification de la substance ou du mélange

Diamant NFPA 704



Remarque : Les numéros de catégorie de danger trouvés dans la classification SGH à la section 2 de cette FDS ne doivent PAS être utilisés pour remplir le losange NFPA 704. Bleu = Santé Rouge = Feu Jaune = Réactivité Blanc = Spécial (oxydant ou substance réactive à l'eau)

#### Symboles SIMDUT canadiennes



Classification	Corrosif pour les métaux, catégorie de danger 1
----------------	---

#### Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger	
--------------------------	--

## M-Prep Conditioner A

Mention d'avertissement **Attention**

## Déclaration(s) sur les risques

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

## Danger physique et risque pour la santé non classé ailleurs

Non applicable

## Déclarations de Sécurité : Prévention

P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

## Déclarations de sécurité : Réponse

P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

## Déclarations de Sécurité : Stockage

Non applicable

## Déclarations de sécurité : Élimination

Non applicable

Aucune information supplémentaire sur les dangers du produit.

## SECTION 3 Composition/renseignements sur les composants

## Substances

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

## Mélanges

N° CAS	% [poids]	Nom
7664-38-2	<=6	<u>acide-orthophosphorique</u>

## SECTION 4 Premiers soins

## Description des mesures de premiers secours

<b>Contact avec les yeux</b>	<p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Rincez la région touchée à l'eau.</li> <li>▸ Si l'irritation persiste, consultez un médecin.</li> <li>▸ Seule une personne qualifiée peut retirer les lentilles cornéennes après une blessure de l'œil.</li> </ul>
<b>Contact avec la peau</b>	<p>Si ce produit entre en contact avec la peau :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Lavez les régions touchées avec beaucoup d'eau (et du savon si possible).</li> <li>▸ Consultez un médecin s'il y a une irritation.</li> </ul>
<b>Inhalation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ En cas d'inhalation de vapeurs, d'aérosols ou de produits de combustion, déplacer la personne vers un endroit bien aéré.</li> <li>▸ Allonger le patient au sol, le garder au chaud et le laisser se reposer.</li> <li>▸ Les prothèses, telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées si possible avant de commencer les premiers soins.</li> <li>▸ Si disponible, administrer de l'oxygène médical par une personne formée. Si la respiration est faible ou arrêtée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et commencer une réanimation, de préférence à l'aide d'un appareil respiratoire autonome à valve de demande, d'un masque avec ballonnet et valve ou d'un masque de poche, comme enseigné. Effectuer la RCR si nécessaire.</li> <li>▸ Transporter immédiatement à l'hôpital ou chez un médecin.</li> </ul> <p>Une inhalation de vapeur ou d'aérosols (fumées) peut provoquer un œdème pulmonaire.</p> <p>Les substances corrosives peuvent causer des dommages aux poumons (p. ex. œdème pulmonaire, liquide dans les poumons). Comme cette réaction peut être retardée jusqu'à 25 heures après l'exposition, les personnes exposées doivent avoir un repos complet (de préférence dans une position semi-allongée) et être maintenues sous observation médicale même si aucun symptôme ne s'est (encore) manifesté. Avant que l'une de ces manifestations ne survienne, l'administration d'un vaporisateur contenant un dérivé de dexaméthasone ou de bécloéthasone peut être envisagée.</p> <p>Ceci doit absolument être confié à un médecin ou à une personne autorisée par celui-ci ou celle-ci. (ICSC13719)</p>
<b>Ingestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Donnez un verre d'eau immédiatement.</li> <li>▸ Les premiers soins ne sont généralement pas nécessaires. En cas de doute, contactez un centre antipoisons ou un médecin.</li> </ul>

## Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pour des expositions fortes répétées ou de courte durée à de forts acides :

- Des problèmes aux voies respiratoires peuvent survenir à partir d'un œdème laryngé et d'une exposition par inhalation. Traiter initialement avec 100 % d'oxygène.
- Une détresse respiratoire peut nécessiter une cricothyrotomie si une intubation endotrachéale est contre-indiquée en raison d'un gonflement excessif.
- Des lignes intraveineuses doivent être établies immédiatement dans tous les cas où il y a une preuve d'obstruction à la circulation.
- Les acides forts produisent une nécrose de coagulation caractérisée par la formation d'un caillot (escarre) résultant de l'action de dessiccation de l'acide sur les protéines dans certains tissus.

## L'INGESTION :

- Une dilution immédiate (lait ou eau) dans les 30 minutes suivant l'ingestion est recommandée.
- NE PAS tenter de neutraliser l'acide, car une réaction exothermique pourrait aggraver les dommages corrosifs.
- Faire attention à éviter de nouveaux vomissements, car une réexposition des muqueuses à l'acide provoquera d'autres blessures. Limiter les liquides à un ou deux verres pour un adulte.
- Le charbon n'a pas sa place dans le traitement d'un acide.
- Certains auteurs suggèrent d'utiliser un lavage gastrique dans l'heure qui suit l'ingestion.

## LA PEAU :

- Les lésions cutanées nécessitent une irrigation abondante avec une solution saline. Traiter les brûlures chimiques comme des brûlures thermiques avec de la gaze non adhérente et appliquer un pansement.
- Les brûlures profondes du deuxième degré peuvent être traitées avec de la sulfadiazine d'argent.

## LES YEUX :

- Les blessures aux yeux nécessitent une rétraction des paupières pour assurer une irrigation abondante de la conjonctive. L'irrigation doit durer au moins 20 à 30 minutes. NE PAS utiliser d'agents neutralisants ni aucun autre additif. Plusieurs litres de solution saline sont nécessaires.

- ▶ Les gouttes cycloplégiques (1 % de cyclopentolate pour un usage à court terme ou 5 % pour un usage à long terme), des gouttes antibiotiques, des agents vasoconstricteurs ou des larmes artificielles peuvent être indiqués selon la gravité de la blessure.
  - ▶ Les gouttes stéroïdiennes pour les yeux ne doivent être administrées qu'avec l'approbation d'un ophtalmologiste.
- [Ellenhorn et Barceloux : Medical Toxicology]

**SECTION 5 Mesures à prendre en cas d'incendie**

**Moyens d'extinction**

- ▶ Eau pulvérisée – quantités d'arrosage uniquement.
- ▶ Mousse.
- ▶ BCF (lorsque le règlement le permet).
- ▶ Poudre chimique sèche.
- ▶ Dioxyde de carbone.

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

<b>Incompatibilité au feu</b>	Non connu.
-------------------------------	------------

**Équipement de protection spécial et précautions particulières pour les pompiers**

<b>Lutte incendie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Alerter les pompiers et leur indiquer l'endroit et la nature du risque.</li> <li>▶ Porter une protection complète du corps avec un appareil respiratoire.</li> <li>▶ Empêcher par tous les moyens les éclaboussures de pénétrer dans les drains et les voies d'eau.</li> <li>▶ Utiliser les procédures de lutte contre l'incendie adaptées aux lieux environnants.</li> <li>▶ <b>Ne pas approcher des contenants susceptibles d'être chauds.</b></li> <li>▶ Refroidir les contenants exposés au feu avec des jets d'eau depuis un endroit protégé.</li> <li>▶ Si possible et en toute sécurité, retirer les contenants de la trajectoire du feu.</li> <li>▶ L'équipement doit être complètement décontaminé après usage.</li> </ul>
<b>Risque d'incendie/explosion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Non combustible.</li> <li>▶ Non considéré comme un risque d'incendie significatif.</li> <li>▶ Les acides peuvent réagir avec les métaux pour produire de l'hydrogène, un gaz explosif et hautement inflammable.</li> <li>▶ Un échauffement peut provoquer une expansion ou une décomposition conduisant à une rupture violente des contenants rigides.</li> <li>▶ Peut émettre une fumée acide.</li> <li>▶ Peut émettre des fumées acides et corrosives.</li> </ul>

**SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Voir l'article 8

**Précautions pour la protection de l'environnement**

Voir section 12

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

<b>Éclaboussures mineures</b>	<p>Risque environnemental – contient des éclaboussures.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les canalisations des zones d'entreposage ou d'utilisation doivent comporter des bassins de rétention pour l'ajustement du pH et la dilution des déversements avant l'évacuation ou l'élimination du produit.</li> <li>▶ Vérifier régulièrement la présence de déversements et de fuites.</li> <li>▶ Nettoyer immédiatement tout écoulement.</li> <li>▶ Éviter d'inhaler les vapeurs et tout contact avec la peau et les yeux.</li> <li>▶ Porter un équipement de protection approprié.</li> <li>▶ Contenir et absorber le liquide avec du sable, de la terre, du matériel inerte ou de la vermiculite.</li> <li>▶ Essuyer les résidus.</li> <li>▶ Placer les déchets dans un récipient approprié et scellé.</li> </ul>
<b>Éclaboussures majeures</b>	<p>Risque environnemental – contient des éclaboussures.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Vider la zone de tout personnel et se déplacer contre le vent.</li> <li>▶ Alerter les pompiers et leur indiquer l'endroit et la nature du risque.</li> <li>▶ Porter une protection complète du corps avec un appareil respiratoire.</li> <li>▶ Prévenir par tous les moyens les éclaboussures de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau.</li> <li>▶ Envisager une évacuation (ou protéger les lieux).</li> <li>▶ Arrêter les fuites s'il est sécuritaire de le faire.</li> <li>▶ Contenir les éclaboussures avec du sable, de la terre ou de la vermiculite.</li> <li>▶ Recueillir les résidus réutilisables dans des contenants étiquetés pour recyclage. Neutraliser/décontaminer les résidus.</li> <li>▶ Recueillir les résidus solides et les enfermer dans des contenants étiquetés pour traitement.</li> <li>▶ Laver la zone et prévenir les fuites dans les égouts.</li> <li>▶ Après les opérations de nettoyage, décontaminer et blanchir tous les vêtements de protection et l'équipement avant de les entreposer et de les réutiliser.</li> <li>▶ Si une contamination des égouts ou des cours d'eau est constatée, prévenir les services d'urgence.</li> </ul>

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

**SECTION 7 Manutention et entreposage**

**Précautions pour une manipulation sans danger**

<b>Manipulation sûre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Éviter tout contact personnel, incluant l'inhalation.</li> <li>▶ Porter des vêtements de protection en cas de risque d'exposition.</li> <li>▶ Utiliser une zone bien ventilée.</li> <li>▶ Éviter tout contact avec l'humidité.</li> <li>▶ Éviter tout contact avec des matériaux incompatibles.</li> <li>▶ <b>Pendant la manipulation, NE PAS manger, boire ou fumer.</b></li> <li>▶ Conserver les contenants fermés de manière sécuritaire lorsqu'ils ne sont pas utilisés.</li> <li>▶ Éviter les dommages physiques aux contenants.</li> <li>▶ Toujours se laver les mains avec de l'eau et du savon après manipulation.</li> <li>▶ Les vêtements de travail doivent être blanchis séparément. Blanchir les vêtements contaminés avant un nouvel usage.</li> <li>▶ Utiliser les procédures de travail appropriées.</li> <li>▶ Suivre les recommandations de transport et de manipulation du fabricant.</li> </ul>
--------------------------	--

M-Prep Conditioner A

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ L'atmosphère doit être régulièrement contrôlée par rapport aux normes d'exposition afin d'assurer des conditions de travail sécuritaires.</li> </ul>
<b>Autres données</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Stockez-le dans son récipient d'origine.</li> <li>▶ Maintenez les récipients bien scellés.</li> <li>▶ Stockez-le dans un endroit frais, sec et bien aéré.</li> <li>▶ Stockez-le loin de matériels incompatibles et de récipients contenant des aliments.</li> <li>▶ Protégez les récipients des dégâts matériels et vérifiez régulièrement qu'il n'y ait pas de fuite.</li> <li>▶ Respectez les conseils de stockage et d'usage du fabricant.</li> </ul>

Conditions d'un entreposage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

<b>Contenant adapté</b>	<p><b>NE PAS utiliser de récipients en aluminium ni de récipients galvanisés.</b>                  Vérifier régulièrement pour les fuites et les éclaboussures.                  Boîte métallique doublée, seau / boîte métallique doublée. Tonneau en polyliner. Emballage tel que recommandé par le fabricant. Vérifier que tous les contenants sont clairement étiquetés et exempts de fuites.                  Pour les matériaux à faible viscosité et les solides :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les bidons et jerricanes doivent être du type avec la tête non amovible.</li> <li>▶ Dans les cas où une boîte métallique doit être utilisée comme emballage interne, elle doit posséder une fermeture à vis.</li> </ul> <p>Pour les matériaux avec une viscosité d'au moins 2680 cSt (23 °C) et les solides (entre 15 °C et 40 °C) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Emballages possédant un couvercle amovible,</li> <li>▶ Boîtes avec une fermeture à friction, et</li> <li>▶ Cartouches et tubes à basse pression devraient être utilisés.</li> </ul> <p>Dans le cas où une combinaison d'emballages est utilisée, avec des emballages internes en verre, en porcelaine ou en grès, il doit y avoir suffisamment de produit inerte amortisseur en contact avec les emballages internes et externes, à moins que l'emballage externe soit une boîte en plastique moulée à la forme et que les substances ne soient pas incompatibles avec le plastique.</p>
<b>Incompatibilité d'entreposage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les acides inorganiques sont généralement solubles dans l'eau, avec libération d'ions hydrogène. Les solutions qui en résultent ont un pH inférieur à 7,0.</li> <li>▶ Les acides inorganiques neutralisent les bases chimiques (p. ex. : amines et hydroxydes inorganiques) pour former des sels.</li> <li>▶ La neutralisation peut produire de grandes quantités de chaleur dangereuses dans des espaces restreints.</li> <li>▶ La dissolution d'acides inorganiques dans l'eau ou la dilution de solutions concentrées avec de l'eau dégage une chaleur importante.</li> <li>▶ L'ajout d'eau aux acides inorganiques produit souvent assez de chaleur dans une zone localisée du mélange pour causer une ébullition explosive de l'eau. Le « choc » qui en résulte peut projeter de l'acide.</li> <li>▶ Les acides inorganiques réagissent avec les métaux actifs, y compris les métaux de construction comme l'aluminium et le fer, pour libérer de l'hydrogène, un gaz inflammable. Les acides inorganiques peuvent amorcer la polymérisation de certaines classes de composés organiques.</li> <li>▶ Les acides inorganiques réagissent avec les composés cyanurés pour libérer du cyanure d'hydrogène gazeux.</li> <li>▶ Les acides inorganiques produisent des gaz inflammables et/ou toxiques au contact des dithiocarbamates, isocyanates, mercaptans, nitrures, nitrites, sulfures et agents réducteurs puissants. D'autres réactions produisant des gaz se produisent avec les sulfites, nitrites, thiosulfates (libérant H<sub>2</sub>S et SO<sub>3</sub>), dithionites (SO<sub>2</sub>) et même les carbonates.</li> <li>▶ Les acides catalysent souvent (accélèrent) les réactions chimiques.</li> </ul> <p>Réagit avec l'acier doux, l'acier galvanisé / le zinc produisant du gaz hydrogène qui peut former un mélange explosif avec l'air.</p>

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)


DONNÉES SUR LES INGRÉDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	Photo	Notes
Canada - Yukon Permissible Concentrations for Airborne Contaminant Substances	acide-orthophosphorique	Phosphoric acid	1 mg/m3	3 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Northwest Territories Occupational Exposure Limits (French)	acide-orthophosphorique	Acide phosphorique	1 mg/m3	3 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Northwest Territories Occupational Exposure Limits	acide-orthophosphorique	Phosphoric acid	1 mg/m3	3 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Quebec Permissible Exposure Values for Airborne Contaminants	acide-orthophosphorique	Phosphoric acid	1 mg/m3	3 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Quebec Permissible Exposure Values for Airborne Contaminants (French)	acide-orthophosphorique	Acide phosphorique	1 mg/m3	3 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - British Columbia Occupational Exposure Limits (French Canadian)	acide-orthophosphorique	Acide phosphorique	1 mg/m3	3 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible

Contrôles de l'exposition

<b>Contrôles techniques appropriés</b>	<p>Une ventilation locale d'extraction est habituellement nécessaire. S'il existe un risque d'exposition, il faut porter un respirateur homologué. Un ajustement adéquat de l'équipement est essentiel pour obtenir une protection suffisante. Un respirateur à adduction d'air peut être requis dans des circonstances particulières.                  Un appareil respiratoire autonome homologué (ARA) peut être nécessaire dans certaines situations.                  Assurer une ventilation adéquate dans les entrepôts et les lieux d'entreposage. Les contaminants aériens générés sur le lieu de travail possèdent des vitesses « d'échappement » variables qui, à leur tour, déterminent la « vitesse de capture » de l'air frais nécessaire pour retirer efficacement le contaminant.</p> <table border="1"> <tr> <td>Type de contaminant :</td> <td>Vitesse de l'air :</td> </tr> <tr> <td>Solvant, vapeurs, dégraissage, etc. – évaporation depuis réservoir (à l'air libre)</td> <td>0,25 à 0,5 m/s (50-100 pi/min)</td> </tr> <tr> <td>Aérosols, fumées provenant d'opérations de remplissage, remplissage intermittent de contenants, transfert par convoyeurs à faible vitesse, soudage, émanations de jets, fumées d'acide provenant de revêtements métalliques, décapage (libération à faible vitesse dans la zone de génération)</td> <td>0,5 à 1 m/s (100-200 pi/min)</td> </tr> <tr> <td>Jets directs, pulvérisation de peinture dans de petites cabines, remplissage, chargement par convoyeurs, poussières de broyeur, écoulement de gaz (création active dans la zone à mouvement d'air rapide)</td> <td>1 à 2,5 m/s (200-500 pi/min)</td> </tr> </table>	Type de contaminant :	Vitesse de l'air :	Solvant, vapeurs, dégraissage, etc. – évaporation depuis réservoir (à l'air libre)	0,25 à 0,5 m/s (50-100 pi/min)	Aérosols, fumées provenant d'opérations de remplissage, remplissage intermittent de contenants, transfert par convoyeurs à faible vitesse, soudage, émanations de jets, fumées d'acide provenant de revêtements métalliques, décapage (libération à faible vitesse dans la zone de génération)	0,5 à 1 m/s (100-200 pi/min)	Jets directs, pulvérisation de peinture dans de petites cabines, remplissage, chargement par convoyeurs, poussières de broyeur, écoulement de gaz (création active dans la zone à mouvement d'air rapide)	1 à 2,5 m/s (200-500 pi/min)
Type de contaminant :	Vitesse de l'air :								
Solvant, vapeurs, dégraissage, etc. – évaporation depuis réservoir (à l'air libre)	0,25 à 0,5 m/s (50-100 pi/min)								
Aérosols, fumées provenant d'opérations de remplissage, remplissage intermittent de contenants, transfert par convoyeurs à faible vitesse, soudage, émanations de jets, fumées d'acide provenant de revêtements métalliques, décapage (libération à faible vitesse dans la zone de génération)	0,5 à 1 m/s (100-200 pi/min)								
Jets directs, pulvérisation de peinture dans de petites cabines, remplissage, chargement par convoyeurs, poussières de broyeur, écoulement de gaz (création active dans la zone à mouvement d'air rapide)	1 à 2,5 m/s (200-500 pi/min)								

M-Prep Conditioner A

	<p>Frottement, explosion abrasive, tonneaux, meules à haute vitesse, poussières générées (libérées à forte vitesse initiale dans une zone à mouvement d'air très rapide)</p> <p>Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de :</p> <table border="1" data-bbox="384 297 1294 454"> <thead> <tr> <th>Valeur basse de l'intervalle</th> <th>Valeur haute de l'intervalle</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 : Courants d'air minimes dans la pièce ou favorables à la capture</td> <td>1 : Courants d'air perturbant la pièce</td> </tr> <tr> <td>2 : Contaminants à faible toxicité ou seulement légèrement nocifs</td> <td>2 : Contaminants à forte toxicité</td> </tr> <tr> <td>3 : Production intermittente, faible</td> <td>3 : Production élevée, usage intensif</td> </tr> <tr> <td>4 : Large console ou grande masse d'air en mouvement</td> <td>4 : Petite console de contrôle seulement</td> </tr> </tbody> </table> <p>Une théorie simple démontre que la vitesse de l'air chute rapidement avec l'augmentation de la distance par rapport à l'ouverture d'un conduit d'extraction. La vitesse diminue généralement selon le carré de la distance à partir du point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en fonction de la distance à la source de contamination. Par exemple, la vitesse de l'air au niveau des pales d'extraction doit être d'au moins 1 à 2 m/s pour extraire les solvants générés dans un réservoir situé à 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui entraînent des pertes de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentiel que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus lorsque les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.</p>	Valeur basse de l'intervalle	Valeur haute de l'intervalle	1 : Courants d'air minimes dans la pièce ou favorables à la capture	1 : Courants d'air perturbant la pièce	2 : Contaminants à faible toxicité ou seulement légèrement nocifs	2 : Contaminants à forte toxicité	3 : Production intermittente, faible	3 : Production élevée, usage intensif	4 : Large console ou grande masse d'air en mouvement	4 : Petite console de contrôle seulement	<p>2,5 à 10 m/s (500-2 000 pi/min)</p>
Valeur basse de l'intervalle	Valeur haute de l'intervalle											
1 : Courants d'air minimes dans la pièce ou favorables à la capture	1 : Courants d'air perturbant la pièce											
2 : Contaminants à faible toxicité ou seulement légèrement nocifs	2 : Contaminants à forte toxicité											
3 : Production intermittente, faible	3 : Production élevée, usage intensif											
4 : Large console ou grande masse d'air en mouvement	4 : Petite console de contrôle seulement											
<p>Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle</p>												
<p>Protection des yeux/du visage</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Lunettes de sécurité avec protections latérales.</li> <li>▶ Lunettes chimiques. [AS/NZS 1337.1, EN166 ou équivalent national]</li> <li>▶ Les verres de contact peuvent présenter un danger particulier; les verres de contact souples peuvent absorber et concentrer les irritants. Une politique écrite décrivant le port ou les restrictions d'utilisation des verres de contact doit être établie pour chaque lieu de travail ou tâche. Cette politique devrait inclure un examen de l'absorption et de l'adsorption des verres pour la catégorie de produits chimiques utilisés et un rapport d'expérience sur les blessures. Le personnel médical et les secouristes devraient être formés à leur retrait et de l'équipement approprié devrait être facilement accessible. En cas d'exposition à des produits chimiques, amorcer immédiatement le rinçage des yeux et retirer les verres de contact dès que possible. Les verres doivent être retirés dès les premiers signes de rougeur ou d'irritation oculaire — ils ne doivent être retirés dans un environnement propre qu'après un lavage minutieux des mains. [Bulletin d'information actuel CDC NIOSH 59]</li> </ul>											
<p>Protection de la peau</p>	<p>Voir protection des mains ci-dessous</p>											
<p>Protection des mains/pieds</p>	<p>Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Lorsque le produit chimique est un mélange de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit donc être vérifiée avant l'application. La rupture exacte dans le temps des substances doit être obtenue auprès du fabricant des gants de protection et doit être respectée lors du choix final.</p> <p>L'hygiène personnelle est un élément clé des soins efficaces des mains. Les gants ne doivent pas être portés sur des mains sales. Après avoir utilisé des gants, les mains doivent être lavées et séchées. L'application d'une crème hydratante non parfumée est recommandée. La convenance et la durabilité des types de gants dépendent de l'utilisation. Les facteurs importants dans le choix des gants comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ La fréquence et la durée du contact,</li> <li>▶ La résistance chimique du matériau du gant,</li> <li>▶ L'épaisseur du gant, et</li> <li>▶ La dextérité offerte par le gant</li> </ul> <p>Choisir des gants testés selon une norme (par exemple, l'Europe EN 374, US F739, AS/NZS 2161.1 ou équivalent national).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Lorsque le contact prolongé ou fréquemment répété peut se produire, il est recommandé d'utiliser un gant de protection de classe 5 ou supérieure (avec un temps de pénétration supérieur à 240 minutes selon la norme EN 374, AS/NZS 2161.10.1 ou équivalent national).</li> <li>▶ Lorsque le contact est bref, il est recommandé d'utiliser un gant de protection de classe 3 ou supérieure (avec un temps de pénétration supérieur à 60 minutes selon la norme EN 374, AS/NZS 2161.10.1 ou équivalent national).</li> <li>▶ Certains types de polymères sont moins affectés par les mouvements, et cela doit être pris en compte lors de la sélection de gants pour un usage à long terme.</li> <li>▶ Les gants contaminés doivent être remplacés.</li> </ul> <p>Tel que défini dans la norme ASTM F-739-96, dans toutes les applications, les gants sont notés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Excellents lorsque le temps de pénétration est &gt;480 min</li> <li>▶ Bons lorsque le temps de pénétration est &gt;20 min</li> <li>▶ Satisfaisants lorsque le temps de pénétration est</li> <li>▶ Médiocres lorsque le matériau des gants se dégrade</li> </ul> <p>Pour les applications générales, il est recommandé d'utiliser des gants d'une épaisseur généralement supérieure à 0,35 mm. Il convient de souligner que l'épaisseur des gants n'est pas nécessairement un bon indicateur de la résistance des gants à un produit chimique précis, car l'efficacité de la protection dépendra de la composition exacte du matériau des gants. Par conséquent, le choix des gants doit également être fondé sur un examen des exigences de la tâche et sur la connaissance des temps de rupture. L'épaisseur des gants peut aussi varier selon le fabricant, le type de boîte à gants et le modèle de gants. Les données techniques du fabricant devraient donc toujours être prises en compte pour assurer la sélection du gant le plus approprié pour la tâche. Remarque : selon l'activité menée, des gants d'épaisseurs variables peuvent être nécessaires pour certaines tâches spécifiques. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Des gants minces (jusqu'à 0,1 mm ou moins) peuvent être nécessaires lorsqu'un haut degré de dextérité manuelle est requis. Cependant, ces gants n'offriront probablement qu'une protection de courte durée et devraient normalement être réservés aux applications à usage unique, puis éliminés.</li> <li>· Des gants épais (jusqu'à 3 mm ou plus) peuvent être requis lorsqu'il y a un risque mécanique (en plus d'un risque chimique), c'est-à-dire lorsqu'il existe un potentiel d'abrasion ou de perforation. Les gants ne doivent pas être portés sur des mains sales.</li> </ul> <p>Après avoir utilisé des gants, les mains doivent être lavées et séchées. L'application d'une crème hydratante non parfumée est recommandée.</p> <p>Porter des gants de protection chimique, par exemple en PVC.</p> <p>Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique.</p>											
<p>Protection corporelle</p>	<p>Voir autre protection ci-dessous</p>											
<p>Autres protections</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Combinaisons intégrales.</li> <li>· Tablier en PVC.</li> <li>· Une combinaison de protection en PVC peut être requise en cas d'exposition importante.</li> <li>· Douche oculaire.</li> <li>· Assurez-vous qu'il y a un accès facile à une douche de sécurité.</li> </ul> <p>Note : Les combinaisons intégrales en coton ou en polyester/coton n'offrent qu'une protection contre la contamination superficielle légère qui ne pénètre pas la peau. Les combinaisons doivent être lavées régulièrement. Lorsque le risque d'exposition de la peau est élevé (par exemple, lors du nettoyage de déversements ou en cas de risque d'éclaboussures), des tabliers résistants aux produits chimiques et/ou des combinaisons et des bottes imperméables aux produits chimiques seront nécessaires.</p>											

M-Prep Conditioner A

Produit(s) recommandé(s)

INDEX DE SÉLECTION DES GANTS

La sélection des gants est basée sur une présentation modifiée du : "Forsberg Clothing Performance Index".  
L(es) effet(s) de la (des) substance(s) suivante(s) sont pris en compte dans la sélection générée par ordinateur.  
M-Prep Conditioner A

Matériel	CPI
NAT+NEOPR+NITRILE	A
NATURAL RUBBER	A
NATURAL+NEOPRENE	A
NEOPRENE	A
NEOPRENE/NATURAL	A
NITRILE	A
NITRILE+PVC	A
PE	A
PVC	A
SARANEX-23	A

\* CPI - Indice de performance Chemwatch

A : Meilleure sélection

B : Satisfaisant ; peut se dégrader après 4 heures d'immersion continue.

C : Choix faible ou dangereux sauf pour une immersion à court terme.

**REMARQUE :** Comme une série de facteurs influencent la performance réelle des gants, la sélection finale doit être basée sur l'observation détaillée —

\* Lorsque les gants doivent être utilisés sur une base à court terme, peu fréquente ou temporaire, des facteurs tels que le « toucher » ou la commodité (p. ex., disponibilité) peuvent orienter le choix de gants qui autrement seraient inadaptés à un usage prolongé ou fréquent. Un médecin qualifié devrait être consulté.

Sélection de gants Ansell

Gant — Dans l'ordre de recommandation
AlphaTec® Solvex® 37-675
AlphaTec 02-100
AlphaTec® Solvex® 37-185
AlphaTec® 58-008
AlphaTec® 58-530B
AlphaTec® 58-530W
AlphaTec® 58-735
AlphaTec® 79-700
AlphaTec® 38-612
AlphaTec® 53-001

Les gants suggérés pour l'utilisation devraient être confirmés avec le fournisseur de gants.

Protection respiratoire

Filtre de type B-P de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Dans le cas où la concentration en gaz/particules en suspension dans la zone respirable approche ou excède « le standard d'exposition » (ou SE), une protection respiratoire est requise.

Le degré de protection varie avec le type de couverture du masque et la classe du filtre ; la nature de la protection varie en fonction du type de filtre.

Facteur de protection	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral	Masque à adduction d'air
10 x SE	B-AUS P2	-	B-PAPR-AUS P2
50 x SE	-	B-AUS P2	-
100 x SE	-	B-2 P2	B-PAPR-2 P2 ^

^ – Intégral

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence/Couleur	non disponible		
État physique	liquide	Densité relative (eau = 1)	Pas Disponible
odeur	Pas Disponible	Coefficient de partage n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil de perception des odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-inflammation (°C)	Non applicable
pH (tel que fourni)	Pas Disponible	Température de décomposition	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (°C)	Pas Disponible	Viscosité (cSt)	Pas Disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (°C)	100	Poids moléculaire (g/mol)	Pas Disponible
Point d'éclair (°C)	Non applicable	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Non applicable	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	Non applicable	Tension de surface (dyn/cm ou mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Non applicable	Composé volatil (% vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	Groupe du gaz	Pas Disponible
Hydrosolubilité	miscible	pH en solution (1%)	Pas Disponible

M-Prep Conditioner A

Densité de vapeur (Air = 1)	1-1.1	Composés organiques volatils g/L	Pas Disponible
Chaleur de combustion (kJ/g)	Pas Disponible	Distance d'allumage (cm)	Pas Disponible
Hauteur de la flamme (cm)	Pas Disponible	Durée de la flamme (s)	Pas Disponible
Temps d'ignition équivalent en espace clos (s/m3)	Pas Disponible	Densité de déflagration d'ignition en espace clos (g/m3)	Pas Disponible
Caractéristiques des particules			

SECTION 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	Voir Section 7
Stabilité chimique	Un contact avec un produit alcalin libère de la chaleur
Possibilité de réactions dangereuses	Voir Section 7
Conditions à éviter	Voir Section 7
Matières incompatibles	Voir Section 7
Produits de décomposition dangereux	Voir Section 5

SECTION 11 Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

a) Toxicité aiguë	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
b) Irritation / corrosion	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
c) Lésions oculaires graves / irritation	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
e) Mutagénicité	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
f) Cancérogénicité	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
g) Reproducteur	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
h) STOT – exposition unique	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
i) STOT - exposition répétée	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
j) Risque d'aspiration	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhaler	<p>Le produit a la capacité de provoquer une irritation respiratoire chez certaines personnes. Les réponses du corps à une telle irritation peuvent causer d'autres dommages aux poumons.</p> <p>Le produit <b>N'A PAS</b> été classé par les directives CE ou d'autres systèmes de classification comme « nocif par inhalation ». Ceci est dû au manque de preuves corroborantes au niveau animal et humain. En l'absence de telles preuves, une attention doit néanmoins être portée afin que les expositions soient maintenues au minimum et que des mesures de contrôle appropriées soient utilisées dans un cadre professionnel pour contrôler les vapeurs, fumées et aérosols.</p> <p>Les acides corrosifs peuvent causer une irritation des voies respiratoires, avec toux, suffocation et dommages à la membrane muqueuse. Il peut y avoir des étourdissements, nausées et faiblesse. Des enflures des poumons peuvent apparaître, soit immédiatement, soit après un certain délai; les symptômes incluent un serrement de la poitrine, un souffle court, un phlegme écumeux et une cyanose. Un manque d'oxygène peut causer la mort en quelques heures.</p>
Ingestion	<p>Le produit <b>N'A PAS ÉTÉ</b> classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme « nocif par ingestion ». Ceci est dû au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains.</p> <p>L'ingestion d'acides corrosifs peut causer des brûlures autour et dans la bouche, la gorge et l'œsophage. Une douleur immédiate et des difficultés à avaler ou à parler peuvent aussi apparaître. Un gonflement de l'épiglotte peut causer des difficultés respiratoires pouvant entraîner une suffocation. Une exposition plus importante peut provoquer des vomissements de sang et un épaississement des muqueuses, un choc, une pression artérielle anormalement basse, un pouls irrégulier, un essoufflement et une peau moite, une inflammation des parois de l'estomac, ainsi qu'une rupture des tissus de l'œsophage. Un choc non traité peut éventuellement causer une défaillance rénale. Les cas graves peuvent entraîner une perforation de l'estomac et de la cavité abdominale avec une infection importante, de la rigidité et de la fièvre. Il peut y avoir un rétrécissement important de l'œsophage ou du sphincter pylorique, ce qui peut se produire immédiatement ou après un délai de quelques semaines à plusieurs années. Un coma et des convulsions peuvent survenir, suivis de la mort causée par une infection de la cavité abdominale, des reins ou des poumons.</p>
Contact avec la peau	<p>Le produit n'est pas connu pour produire des effets défavorables sur la santé ni des irritations de la peau par suite d'un contact (tel que classé par les directives CE utilisant des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert que les expositions soient maintenues à un minimum et que des gants adaptés soient utilisés lors d'actes professionnels.</p> <p>Un contact de la peau avec des acides corrosifs peut engendrer des douleurs et brûlures, celles-ci peuvent être profondes avec des contours variés et peuvent guérir lentement avec création de cicatrices sur les tissus.</p>
Yeux	<p>Bien que le liquide ne soit pas reconnu comme irritant (classé ainsi par la directive CE), un contact direct avec les yeux peut provoquer des désagrèments passagers caractérisés par des pleurs ou des rougeurs de la conjonctivite (comme pour des brûlures dues au vent).</p> <p>Une irritation des yeux peut engendrer une sécrétion importante de larmes (lacrymation).</p> <p>Le contact direct d'acides corrosifs avec les yeux peut engendrer une douleur, des larmoiements, une photophobie et des brûlures. Les brûlures bénignes de l'épithélium se guérissent en général complètement et rapidement. Les brûlures graves entraînent des troubles durables et parfois irréversibles.</p>
Chronique	<p>Une exposition de longue durée à des irritants respiratoires peut entraîner des maladies des voies respiratoires impliquant des difficultés à respirer et des problèmes affectant d'autres parties du corps.</p> <p>Une accumulation de la substance dans le corps humain peut survenir et causer des problèmes lors d'expositions professionnelles répétées ou prolongées.</p> <p>Une exposition prolongée ou répétée aux acides peut entraîner une érosion des dents, des tuméfactions et/ou des ulcérations des parois de la bouche. Une irritation des voies respiratoires jusqu'aux poumons, avec toux et inflammation des tissus pulmonaires, apparaît souvent.</p> <p>Une exposition chronique peut provoquer une inflammation de la peau ou une conjonctivite.</p>

M-Prep Conditioner A

<b>M-Prep Conditioner A</b>	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Pas Disponible	Pas Disponible
<b>acide-orthophosphorique</b>	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Dermique (lapin) DL50 : >1260 mg/kg <sup>[2]</sup>	Peau : effet indésirable observé (corrosif) <sup>[1]</sup>
	Inhalation (Rat) CL50 : 0.026 mg/L4h <sup>[2]</sup>	Yeux : effet nocif observé (irritant) <sup>[1]</sup>
	Orale (rat) DL50 : 1530 mg/kg <sup>[2]</sup>	

**Légende:** 1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrées de -. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques

<b>ACIDE- ORTHOPHOSPHORIQUE</b>	Le produit peut produire une importante irritation des yeux provoquant une inflammation importante. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites. Le produit peut causer une irritation importante de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écaillés et un épaissement de la peau.
<b>M-Prep Conditioner A &amp; ACIDE- ORTHOPHOSPHORIQUE</b>	Des symptômes de type asthmatique peuvent persister pendant des mois, voire des années, après la fin de l'exposition à la substance. Cela peut être dû à un état non allergique connu sous le nom de syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes (syndrome de Brooks) qui peut survenir à la suite d'une exposition à des niveaux élevés de composés très irritants. Les principaux critères de diagnostic du syndrome de Brooks comprennent l'absence de maladie respiratoire antérieure chez un individu non atopique, avec apparition soudaine de symptômes persistants de type asthmatique dans les minutes ou heures suivant une exposition documentée à l'irritant. Un schéma de flux d'air réversible, à la spirométrie, avec la présence d'une hyperréactivité bronchique modérée à sévère au test de provocation à la méthacholine et l'absence d'inflammation lymphocytaire minimale, sans éosinophilie, font également partie des critères de diagnostic du syndrome de Brooks. Le syndrome de Brooks (ou l'asthme) consécutif à une inhalation irritante est un trouble peu fréquent dont l'incidence est liée à la concentration et à la durée d'exposition à la substance irritante. La bronchite industrielle, quant à elle, est un trouble qui survient à la suite d'une exposition à de fortes concentrations de substance irritante (souvent particulaire) et qui est complètement réversible après la fin de l'exposition. Ce trouble se caractérise par une dyspnée, une toux et une production de mucus.

<b>Toxicité aiguë</b>	✗	<b>Cancérogénicité</b>	✗
<b>Irritation / corrosion</b>	✗	<b>Reproducteur</b>	✗
<b>Lésions oculaires graves / irritation</b>	✗	<b>STOT – exposition unique</b>	✗
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	✗	<b>STOT - exposition répétée</b>	✗
<b>Mutagénicité</b>	✗	<b>Risque d'aspiration</b>	✗

**Légende:** ✗ – Les données pas disponibles ou ne remplissent pas les critères de classification  
✓ – Données nécessaires à la classification disponibles

**SECTION 12 Données écologiques**

<b>Toxicité</b>					
<b>M-Prep Conditioner A</b>	<b>PARAMÈTRE</b>	<b>Durée de l'essai (heures)</b>	<b>Espèce</b>	<b>Valeur</b>	<b>source</b>
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
<b>acide-orthophosphorique</b>	<b>PARAMÈTRE</b>	<b>Durée de l'essai (heures)</b>	<b>Espèce</b>	<b>Valeur</b>	<b>source</b>
	EC50	72h	Les algues ou autres plantes aquatiques	77.9mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	>100mg/l	2
	NOEC(ECx)	72h	Les algues ou autres plantes aquatiques	<7.5mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	67.94-113.76mg/L	4
<b>Légende:</b>	Extrait de 1. Données de toxicité d'IUCLID 2. Substances enregistrées par l'ECHA en Europe - informations écotoxicologiques - Toxicité aquatique 3. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis - Données de toxicité aquatique 4. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 5. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 6. METI (Japon) - Données de bioconcentration				

Sur la base des preuves disponibles concernant soit la toxicité, la persistance, le potentiel à l'accumulation et/ou le comportement et le futur environnemental observé, le produit peut présenter un danger, immédiat ou à long terme et/ou retardé, à la structure et/ou au fonctionnement des écosystèmes naturels.  
Écotoxicité :

La tolérance des organismes aquatiques à la marge et à la variation du pH est diversifiée. Les valeurs de pH recommandées pour les espèces testées figurant dans les lignes directrices de l'OCDE se situent entre 6,0 et près de 9. Des tests aigus sur des poissons ont montré une CL50 (96 h) à un pH d'environ 3,5.  
Prévenir, par tous les moyens possibles, les éclaboussures d'entrer dans les drains et les voies d'eau.  
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

**Persistance et dégradabilité**

<b>Composant</b>	<b>Persistance : eau/sol</b>	<b>Persistance : air</b>
acide-orthophosphorique	HAUT	HAUT

**Potentiel de bioaccumulation**

<b>Composant</b>	<b>Bioaccumulation</b>
acide-orthophosphorique	BAS (LogKOW = -0.77)

**Mobilité dans le sol**

M-Prep Conditioner A

Composant	Mobilité
acide-orthophosphorique	HAUT (Log KOC = 1)


SECTION 13 Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit / de l'emballage	<p>Les lois concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent varier selon les pays, régions et/ou territoires. Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve. Dans certains cas particuliers, certains déchets doivent faire l'objet d'un suivi. Une hiérarchisation des contrôles semble être une méthode courante – l'utilisateur doit examiner :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ La réduction,</li> <li>▶ La réutilisation</li> <li>▶ Le recyclage</li> <li>▶ L'élimination (si tout le reste a échoué)</li> </ul> <p>Ce produit peut être recyclé s'il n'a pas été utilisé ou s'il n'a pas été contaminé de façon à le rendre impropre à l'utilisation prévue. S'il a été contaminé, il peut être possible de récupérer le produit par filtrage, distillation ou d'autres moyens. Les considérations sur la durée de conservation doivent également être prises en compte lors de la prise de décision de ce type. Il faut noter que les propriétés du produit peuvent changer lors de son utilisation, et qu'un recyclage ou une réutilisation n'est pas toujours possible.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>NE PAS laisser l'eau de lavage ou provenant de l'équipement pénétrer dans les conduites d'eau.</b></li> <li>▶ Il peut être nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant élimination.</li> <li>▶ Dans tous les cas, l'évacuation dans les égouts peut être soumise à des lois et règlements, qui doivent être respectés.</li> <li>▶ En cas de doute, contacter l'autorité compétente.</li> <li>▶ Recycler autant que possible.</li> <li>▶ Consulter le fabricant pour les options de recyclage ou consulter une autorité locale ou régionale de gestion des déchets pour un traitement lorsque ni traitement ni installation d'entreposage n'ont été identifiés.</li> <li>▶ Traiter et neutraliser dans une installation de traitement approuvée. Le traitement doit comprendre : une neutralisation avec du carbonate de sodium ou de la chaux sodée suivie d'un enfouissement dans un site approuvé ou d'une incinération dans un appareil approuvé (après ajout d'un produit combustible approprié).</li> <li>▶ Décontaminer les contenants vides avec une solution aqueuse à 5 % d'hydroxyde de sodium ou de carbonate de sodium, suivie d'un rinçage à l'eau. Suivre toutes les précautions indiquées sur les étiquettes des contenants jusqu'à ce qu'ils soient nettoyés et détruits.</li> </ul>
---	--

SECTION 14 Informations relatives au transport

Étiquettes nécessaires

	
Polluant marin	aucun

Transport par voie terrestre (TMD)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	1760	
14.2. Nom d'expédition des Nations Unies	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (contient acide-orthophosphorique)	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe	8
	Danger subsidiaire	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	III	
14.5. Dangers pour l'environnement	Non applicable	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions particulières	16
	Limite pour explosifs et indice des quantités limitées	5 L
	Indice ERAP	Non applicable

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

14.1. Numéro ONU	1760	
14.2. Nom d'expédition des Nations Unies	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (contient acide-orthophosphorique)	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe ICAO/IATA	8
	ICAO/IATA danger subsidiaire	Non applicable
	Code ERG	8L
14.4. Groupe d'emballage	III	
14.5. Dangers pour l'environnement	Non applicable	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions particulières	A3 A803
	Instructions d'emballage pour fret uniquement	856
	Quantité maximale / colis pour fret uniquement	60 L
	Instructions d'emballage pour fret et aéronefs de passagers	852
	Quantité maximale passagers et fret / colis	5 L
	Quantité de colis limitée dans avion de passagers et de fret	Y841

## M-Prep Conditioner A

Quantité limitée Quantité maximale Passager et Cargo / colis 1 L

## Transport maritime (Code IMDG / GGVSee)

14.1. Numéro ONU	1760	
14.2. Nom d'expédition des Nations Unies	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (contient acide-orthophosphorique)	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe IMDG	8
	IMDG danger subsidiaire	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	III	
14.5. Dangers pour l'environnement	Non applicable	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	N° EMS	F-A, S-B
	Dispositions particulières	223 274
	Quantités limitées	5 L

## 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

## 14.7.1. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au Recueil IBC

Non applicable

## 14.7.2. Transport en vrac conformément à l'annexe V et au Code IMSBC de MARPOL

Nom du produit	Grouper
acide-orthophosphorique	Non applicable

## 14.7.3. Transport en vrac conformément aux dispositions du Code IGC

Nom du produit	Type de navire
acide-orthophosphorique	Non applicable

## SECTION 15 Informations sur la réglementation

## Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient toutes les informations requises par le Règlement sur les produits dangereux.

## acide-orthophosphorique Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Canada Categorization decisions for all DSL substances

Canada Domestic Substances List (DSL)

Canada Toxicological Index Service - Workplace Hazardous Materials Information System - WHMIS GHS

## Informations réglementaires supplémentaires

Non applicable

## État de l'inventaire national

Inventaire national	Statut
Australie - AIIC / Australie non-utilisation industrielle	Oui
Canada - DSL	Oui
Canada - NDSL	Non (acide-orthophosphorique)
Chine - IECSC	Oui
Inventaire national des produits chimiques industriels de la Colombie	Pas Disponible
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Oui
Japon - ENCS	Oui
Corée - KECI	Oui
Nouvelle-Zélande - NZIoC	Oui
Philippines - PICCS	Oui
E.-U.A. - TSCA	Toutes les substances chimiques de ce produit ont été désignées comme « Actives » dans l'inventaire TSCA
Taïwan - TCSI	Oui
Mexique - INSQ	Oui
Vietnam - NCI	Oui
Russie - FBEPH	Oui
Émirats arabes unis – Liste de contrôle (Substances interdites/restreintes)	Oui
<b>Légende:</b>	Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire

## M-Prep Conditioner A

Inventaire national	Statut
	Non = Un ou plusieurs des ingrédients répertoriés dans le CAS ne figurent pas dans l'inventaire. Ces ingrédients peuvent être exemptés ou devront être enregistrés.

## SECTION 16 Autres informations

Date de révision	03/02/2026
Date initiale	11/28/2025

## Résumé de la version FDS

Version	Date de mise à jour	Sections mises à jour
5.0	03/01/2026	Informations toxicologiques – la santé aiguë (inhalation), Composition/informations sur les composants – Ingrédients

## autres informations

La fiche de données de sécurité (SDS) est un outil de communication des dangers et doit être utilisée pour aider à l'évaluation des risques. De nombreux facteurs déterminent si les dangers signalés représentent des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres environnements. Les risques peuvent être déterminés en fonction des scénarios d'exposition. L'échelle d'utilisation, la fréquence d'utilisation et les contrôles techniques actuels ou disponibles doivent être pris en compte.

Alimenté par AuthorITe, de Chemwatch.



## Disclaimer

ALL PRODUCTS, PRODUCT SPECIFICATIONS AND DATA ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

Vishay Precision Group, Inc., its affiliates, agents, and employees, and all persons acting on its or their behalf (collectively, "VPG"), disclaim any and all liability for any errors, inaccuracies or incompleteness contained herein or in any other disclosure relating to any product.

The product specifications do not expand or otherwise modify VPG's terms and conditions of purchase, including but not limited to, the warranty expressed therein.

VPG makes no warranty, representation or guarantee other than as set forth in the terms and conditions of purchase. **To the maximum extent permitted by applicable law, VPG disclaims (i) any and all liability arising out of the application or use of any product, (ii) any and all liability, including without limitation special, consequential or incidental damages, and (iii) any and all implied warranties, including warranties of fitness for particular purpose, non-infringement and merchantability.**

Information provided in datasheets and/or specifications may vary from actual results in different applications and performance may vary over time. Statements regarding the suitability of products for certain types of applications are based on VPG's knowledge of typical requirements that are often placed on VPG products. It is the customer's responsibility to validate that a particular product with the properties described in the product specification is suitable for use in a particular application. You should ensure you have the current version of the relevant information by contacting VPG prior to performing installation or use of the product, such as on our website at [vpgsensors.com](http://vpgsensors.com).

No license, express, implied, or otherwise, to any intellectual property rights is granted by this document, or by any conduct of VPG.

The products shown herein are not designed for use in life-saving or life-sustaining applications unless otherwise expressly indicated. Customers using or selling VPG products not expressly indicated for use in such applications do so entirely at their own risk and agree to fully indemnify VPG for any damages arising or resulting from such use or sale. Please contact authorized VPG personnel to obtain written terms and conditions regarding products designed for such applications.

Product names and markings noted herein may be trademarks of their respective owners.

Copyright Vishay Precision Group, Inc., 2014. All rights reserved.